

Conseiller de la DASEN en matière de jeunesse, d'engagement et de sport, DSDEN du Cher

Ref : 2023-1389578

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

MENJ-MESR

Rectrice de la région académique Centre-Val de Loire Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport du Centre-Val de Loire

Localisation

Cité Condé – Bâtiment F –
Rue du 95ème de ligne BP
608 18016 Bourges

Domaine : Direction et pilotage des politiques publiques

Date limite de candidature : 24/11/2023

Nature de l'emploi		Expérience souhaitée	
Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels		Non renseigné	
Rémunération <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small>	Catégorie	Management	Télétravail possible
Non renseigné	Catégorie A+ (Encadrement supérieur - Emplois de direction)	Oui	Non renseigné

Vos missions en quelques mots

Sous l'autorité directe du directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN), le conseiller du DASEN en matière de jeunesse, d'engagement et de sports occupe les

fonctions de chef de service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

A ce titre, il :

- participe au sein de l'équipe de direction à la définition des orientations du service et au suivi de son activité ; en particulier il recherche toutes les complémentarités et synergies avec les autres politiques publiques portées par la DSDEN dans une logique de continuité éducative,
- met en œuvre les politiques publiques dans le champ de la jeunesse, des sports, de l'éducation populaire, de l'engagement civique et de la vie associative,
- définit, met en œuvre et suit les plans de contrôle du service dans son champ de compétences ainsi que les mesures de police administrative,
- représente le DASEN, à la demande de ce dernier, auprès du préfet de département qui a une autorité fonctionnelle sur le SDJES et des partenaires institutionnels (mouvement associatif départemental, mouvement sportif, associations de jeunesse et d'éducation populaire, collectivités locales, autres services de l'Etat, caisse d'allocation familiale, etc.),
- est l'interlocuteur privilégié du délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) qui assure la coordination de ces politiques publiques à l'échelle de la région.

Le poste au sein du SDJES du Cher comprend également la mission de coordination du plan départemental de la mission de lutte contre la drogue et les conduites addictives (MILDECA) auprès du directeur ou de la directrice de cabinet de la préfecture du Cher.

Le service étant engagé depuis sa création, dans des démarches d'innovation publique, le poste de CDASEN-JES comprend aussi, dans le Cher, la coordination de deux programmes, initiés avec le soutien de la Délégation interministérielle à la transformation publique (DITP), : un tiers lieu itinérant en milieu rural (Bulle Jeunesse) et une action en milieu festif (coordination pour l'Etat des actions d'accueil et de prévention, à destination des jeunes, lors du Printemps de Bourges).

Profil recherché

Le candidat doit disposer d'une expérience professionnelle dans le domaine des politiques publiques de la jeunesse et des sports. Il doit en outre avoir exercé des responsabilités opérationnelles.

Connaissances de l'environnement administratif, institutionnel et politique, capacités d'animation d'équipe, de conduite de projets complexes, aptitude à la communication, à l'écoute, au dialogue, sens de la négociation, esprit d'initiative, capacité de représentation et aisance orale sont également indispensables.

Les compétences requises sont les suivantes :

- Connaissance des politiques interministérielles de jeunesse (niveau expert requis)
- Expérience de coordination de plans départementaux interservices (niveau expert requis)
- Connaissance et pilotage des dispositifs d'engagement de la jeunesse (niveau expert requis)

- Mobiliser et valoriser les compétences d'une équipe
- Produire des documents d'analyse ou stratégiques
- Apporter une aide ou être apte à la prise de décision
- Conduire des dispositifs interministériels complexes

En raison des missions réalisées par le service, dans le Cher, il sera également attendu des compétences, d'une part, sur la mise en œuvre de démarches d'innovation publique et d'autre part, sur la prévention des addictions.

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

À propos de l'offre

Informations complémentaires

La procédure de recrutement se déroule selon les modalités fixées par les articles 3 à 10 du décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié susmentionné ainsi qu'à l'arrêté du 31 décembre 2019 modifié. Concernant l'emploi de CDASEN : l'autorité de recrutement est le Secrétaire général du MENJ, MESR et MSJOP ; l'autorité dont relève l'emploi à pourvoir est le DASEN du Cher. La procédure de recrutement est la suivante : Les dossiers de candidature, constitués d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et du 1er arrêté de titularisation dans un corps de fonctionnaires de la catégorie A et du dernier arrêté de promotion d'échelon dans le corps d'origine (voire dans un éventuel emploi fonctionnel), doivent parvenir au plus tard dans un délai de 15 jours qui suit la présente publication sur la place de l'emploi public, par voie hiérarchique s'agissant des fonctionnaires, des militaires, des magistrats de l'ordre judiciaire et des administrateurs des assemblées, et par courriel: au Recteur de l'académie d'Orléans-Tours à l'adresse suivante :

ce.sga@ac-orleans-tours.fr; cab18@ac-orleans-tours.fr.

Une copie du dossier est à adresser par courriel :

A la MPES :mpes.mobilite@education.gouv.fr;

Au Bureau DE1-2 : de1-2candidature@education.gouv.fr;

Au Cabinet de la DSDEN du Cher - M. Pierre-Alain CHIFFRE: cab18@ac-orleans-tours.fr

Aucune candidature ne sera traitée dans l'outil. Il convient de se reporter aux contacts mentionnés ci-dessus.

Conditions particulières d'exercice

Les conditions d'emploi et les modalités de recrutement sont fixées aux articles 2 à 16 du décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de direction de l'État.

La durée d'occupation de l'emploi est de quatre ans, renouvelable une fois. La période probatoire est fixée à six mois.

L'emploi relève du groupe III des emplois fonctionnels des services déconcentrés de l'éducation nationale et du niveau 4 des emplois définis par l'arrêté du 22 novembre 2022.

Les candidates et candidats doivent remplir les conditions statutaires définies par le décret n° 2016-1413 modifié du 20 octobre 2016.

La rémunération brute annuelle dépend de l'expérience du titulaire de l'emploi. Elle comprend une part fixe brute comprise entre 28 532 € et 81 639€ et une part dépendant des fonctions, des sujétions et de l'expertise de l'emploi comprise entre 26 000€ et 63 000 €.

À l'intérieur de cette fourchette, si le titulaire de l'emploi est un fonctionnaire, sa rémunération est établie au regard de son classement dans sa grille indiciaire.

Pour les personnes n'ayant pas la qualité de fonctionnaire, le classement est fait au regard de la durée et du niveau des expériences professionnelles antérieures en rapport avec l'emploi à pourvoir.

À cette rémunération fixe pourra être ajouté un complément indemnitaire annuel dont le montant dépend de la manière de servir. Il est versé en une seule fois.

Fondement juridique

Code général de la fonction publique

Décret n° 2016-1413 du 20 octobre 2016 relatif aux emplois fonctionnels des services déconcentrés de l'éducation nationale

Décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État
Arrêté du 31 décembre 2019 fixant les modalités de recrutement des emplois de direction au ministère chargé de l'éducation nationale et au ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Arrêté du 5 février 2021 modifié fixant la liste des emplois de CDASEN-JES

Décret n° 2022-1453 du 23 novembre 2022 relatif aux conditions de classement, d'avancement et de rémunération applicables à certains emplois supérieurs de la fonction publique de l'Etat, ensemble le décret n° 2008-836 du 22 août 2008 fixant l'échelonnement indiciaire des corps et des emplois communs aux administrations de l'Etat et de ses établissements publics ou afférent à plusieurs corps de fonctionnaires de l'Etat et de ses établissements publics

Arrêté du 23 novembre 2022 relatif à la répartition par niveaux des emplois relevant du décret n° 2022-1453 du 23 novembre 2022

Arrêté du 23 novembre 2022 pris pour l'application à certains emplois supérieurs de la fonction publique de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat

Avis de vacance au JO

Sans objet

Statut du poste

Vacant à partir du 01/01/2024

Métier de référence

Cadre dirigeant d'un service territorial

Qui sommes nous ?

La direction des services départementaux de l'éducation nationale du Cher fait partie de l'académie d'Orléans-Tours qui comprend les six départements de la région Centre. Ayant à sa tête un Directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale, placé sous l'autorité du recteur, elle a la responsabilité de tous les services dépendants du ministère de l'Éducation nationale dans le département, à l'exception de ceux concernant l'enseignement supérieur.

Le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la DSDEN du Cher est compétent en matière de politiques relatives à la jeunesse, aux sports, à la vie associative, à l'engagement civique et à l'éducation populaire. A ce titre, il assure le secrétariat de la commission départementale de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Le SDJES concourt par ailleurs à la prévention du dopage, à la programmation des équipements sportifs, à l'insertion professionnelle des jeunes, à la formation, à la certification et à l'observation des métiers, au soutien à l'emploi dans les domaines des sports, de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Le préfet de département, pour les missions relevant de sa compétence, dispose d'une autorité fonctionnelle sur ce service.

Le SDJES compte 11 agents dont le chef de service.

Académie*